

QUESTION DE PRIVILÈGE

LE DÉPUTÉ DE MARKHAM—WHITCHURCH—STOUFFVILLE

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Monsieur le Président, hier, le député de Markham—Whitchurch—Stouffville a soulevé la question de privilège et fait une déclaration au sujet de certaines allégations.

Le député a dit qu'il voulait, et je cite ses propos consignés à la page 1387 du hansard, «clarifier une affaire qui a été au centre de débats non seulement à la Chambre, mais aussi dans tout le pays».

Le député a ajouté: «Cette affaire m'a empêché de jouer mon rôle de député de Markham—Whitchurch—Stouffville de manière efficace.» Un peu plus tard, il a déclaré: «J'invite mes collègues à examiner mes diplômes universitaires et à peser ces accusations de manière rationnelle et judicieuse.»

Monsieur le Président, je confirme que vous et moi nous sommes entretenus de cette affaire. Je crois savoir que vous avez pris en délibéré la question de privilège soulevée par le député.

Je vous ai dit que je souhaitais donner mon point de vue sur cette question de privilège. Je vous prie donc de reporter votre décision jusqu'à ce que moi et d'autres députés, s'ils le veulent, expliquions pourquoi cette regrettable affaire porte atteinte aux privilèges de chacun des députés et de la Chambre dans son ensemble.

● (1505)

Comme vous le savez, monsieur le Président, il est fait appel à la présidence, lorsque surgit une question de privilège, seulement pour décider si les privilèges sont en cause et s'il y a lieu ou non d'autoriser une motion recommandant une mesure quelconque.

Je donne avis de mon intention de proposer une motion si vous estimez qu'il y a eu atteinte aux privilèges. Cette motion porte renvoi des questions concernant le député de Markham—Whitchurch—Stouffville au Comité permanent des privilèges et élections. Le comité serait autorisé à faire enquête sur les allégations dont le député est l'objet. Il pourrait entendre et je. . .

Le Président: À l'ordre. Je n'ai pas encore décidé si la question de privilège de notre collègue paraît fondée à première vue.

Je rendrai sans doute une décision demain, mais si je juge que c'est nécessaire, je prendrai plus de temps pour étudier tous les aspects de la question soulevée. Quand j'aurai pris une décision, j'en informerai la Chambre.

Affaires courantes

Par la suite, nous procéderons de manière à savoir si la Chambre veut étudier plus à fond la question de privilège.

M. Nunziata: Monsieur le Président, je voudrais pouvoir faire des observations avant que vous rendiez votre décision.

J'estime que les députés ont été touchés par cette question. Nous avons certainement reçu des appels et des lettres à ce sujet. Je voudrais simplement que vous confirmiez que j'aurai l'occasion de faire des observations avant que vous rendiez votre décision.

Le Président: Je vais étudier cette demande et prendre une décision à ce sujet de même qu'en ce qui concerne la question de privilège. Je reviendrai à la Chambre dès que possible.

M. Hermanson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Comme je suis un nouveau député, je voudrais que le Président nous dise s'il s'agit vraiment d'une question de privilège. Je croyais qu'une question de privilège avait trait à un fait personnel. Or, je ne pense pas qu'il s'agisse ici d'une question personnelle, aux termes du Règlement.

Le Président: La présidence prendra une décision sur la question de privilège dont la Chambre est saisie. Elle se penchera aussi sur la demande du député de York—Sud—Weston.

Quand j'aurai pris une décision, je reviendrai le plus tôt possible à la Chambre pour la faire connaître aux députés.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le gouvernement croit qu'une saine économie peut et doit aller de pair avec un environnement sain.

Dans l'intérêt de nos enfants, nous devons préserver et améliorer l'extraordinaire environnement dans lequel nous avons la chance d'évoluer. Ce faisant, nous pouvons et devons jeter les bases d'une toute nouvelle ère de croissance économique. Dans l'intérêt de nos enfants, nous devons examiner l'avantage concurrentiel que nous procurera notre souci de l'environnement.

Chacun d'entre nous doit changer de comportement dans tout ce qu'on fait, à commencer par le gouvernement. D'ailleurs, les Canadiens ont déjà amorcé ce virage dans leur vie quotidienne.